

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de Vaucluse



3.5.6 – Autres

Délibération n° :
DEL2025_02_09

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la Commune de MAZAN

Séance du 05 février 2025.

L'an deux mille vingt-cinq

Et le cinq février,

A 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en date du 30 janvier 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Louis BONNET, Maire.

Objet : Dénomination de la salle communale - Salle Albert MONTAGARD

Rapporteur : M. le Maire

Présents : M. Louis BONNET, Mme Joséphine AUDRIN, M. René CECCHETTO, M. Jean-Louis BOURRIE, Mme Cécile DEMENKOFF, M. Silvère JOUBERTEAU, Mme Sophie CLEMENT, M. Jean-Philippe ACHARD, M. Georges MICHEL, Mme Geneviève GABORIT-DUPILLE, Mme Yvonne VIRDIS, Mme Christine JACQUES, M. Vincent FLEGON, M. Patrick LECOQ, Mme Amandine APPLANAT, M. Claude COMMERES, M. Bruno GANDON, M. Franck PETIT, M. Patrick ZAMBELLI, M. Jean-François CLAPAUD, Mme Anne MUH, M. Stéphane CLAUDON, Mme Maria DUFOUR.

Ont donné pouvoir : Mme Véronique BERGER, M. Julien BREMOND, Mme Elodie BOFFELLI, Mme Aurélia PISANI.

Absents : Mme Angéline LEROUX, Mme Eve GALLAS.

Secrétaire de séance : Mme Christine JACQUES.

La séance ouverte,

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

M. Albert MONTAGARD, agriculteur qui a reçu en 1957 la médaille de chevalier de l'ordre du mérite agricole, a été conseiller municipal de la commune de Mazan de 1947 à 1959 puis maire de la Commune de 1959 à 1971.

M. MONTAGARD a, sous son mandat, porté la construction du groupe scolaire la Condamine (1965-1969), l'agrandissement du cimetière communal (fin des années 1960) ainsi que le lancement des travaux de restauration de la Chapelle des Pénitents.

Il est proposé au Conseil Municipal de lui rendre hommage en dénommant la nouvelle salle communale jouxtant l'Espace Francine FOUSSA « Salle Albert MONTAGARD ».

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant le souhait de la Commune de dénommer la salle communale salle Albert MONTAGARD,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

APPROUVE la dénomination de la salle jouxtant l'Espace Francine FOUSSA Salle Albert MONTAGARD,

APPROUVE l'engagement de frais pour l'apposition d'une plaque indicative,

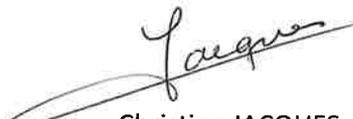
AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

Vote : Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme,
fait et délibéré les jours,
mois et an susdits.

Secrétaire de Séance,


Christine JACQUES

Le Maire,


Louis BONNET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication par voie d'affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat. A cet effet, le tribunal administratif territorialement compétent peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.